Les formations OS1

Améliorer la qualité de vie de chacun au quotidien

Mieux comprendre la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)

Référence	**OS134**
Lieu	Intra : sur site
Durée	**1 jour**
Coût	**1 200 € (tarif adhérent) / groupe** (hors frais de déplacement et d'hébergement) Une majoration de + 20 % s'applique au tarif des non adhérents.
Groupe	15 personnes maximum

PUBLIC

Parents, bénévoles, responsables associatifs, professionnels

PRÉREQUIS

Aucun

OBJECTIFS

- Maîtriser les règles d'application de la prestation de compensation
- Etre en mesure d'accompagner ou de représenter les personnes handicapées et leur famille dans la reconnaissance de leur droit

CONTENU

- **Présentation du cadre institutionnel**
- **Evaluation des besoins de la personne**
 - Le projet de vie d'une personne
 - Le plan personnalisé de compensation
 - Les outils de l'évaluation : le guide d'évaluation multidimensionnel et le référentiel pour l'accès à la prestation de compensation
- **Les conditions d'accès à la prestation de compensation du handicap (PCH)**
 - Le régime et nature de la PCH
 - La procédure de demande
 - Les besoins pris en compte
 - Les critères d'éligibilité
 - Les différents volets de la PCH et les règles spécifiques à chaque type d'aide (humaine, technique, spécifique…)
 - L'application pour les personnes en établissement
 - La décision de la CDAPH
 - Le versement de la PCH et les obligations du bénéficiaire
 - Les recours possibles

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, exposés, exemple, échanges

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- En début de formation : Tour de table
- En cours de formation : QCM et/ou Quizz
- A l'issue de la formation : Questionnaire d'auto-évaluation des acquis par participant au regard des objectifs définis du programme
- 3 à 6 mois après la formation : Questionnaire d'impact